

L'AGRESSION CONTRE L'UKRAINE : qu'attend-on des États tiers?

La conférence s'appuiera sur un avis du Comité consultatif néerlandais de droit international public sur les obligations des États tiers face aux violations graves des normes de *jus cogens*.
[La conférence sera prononcée en anglais]



Conférencière :

Larissa van den Herik est professeur de droit international public au Centre Grotius de l'Université de Leiden. Ses domaines de recherche et d'expertise portent sur la paix et de la sécurité internationales, en particulier les sanctions de l'ONU et le terrorisme, le droit pénal international, en particulier le génocide et les crimes contre l'humanité, l'établissement des faits en droit international, notamment dans les situations de conflit, et le rôle des commissions d'enquête. Ses recherches actuelles portent sur les diasporas et le droit international. La professeure Van den Herik préside le Comité consultatif sur les questions de droit international public auprès du gouvernement néerlandais et a conseillé le gouvernement à ce titre, notamment sur la cyberguerre, l'aide humanitaire et les systèmes d'armes autonomes, ainsi que sur les travaux de la CDI (par exemple sur les crimes contre l'humanité).

Histoire de la conférence Cleveringa

La conférence Cleveringa tire son nom de Rudolph Cleveringa, LL.M., professeur de droit commercial et de la procédure civile, et doyen de la faculté de droit pendant la Seconde Guerre mondiale. Il est devenu célèbre à la suite de son discours du 26 novembre 1940 dans lequel il dénonçait les mesures prises par les nazis pour écarter les professeurs juifs de l'université. Il a été emprisonné à deux reprises par les Allemands au cours de la guerre. Le Leids Universiteits Fonds (LUF) organise chaque année depuis 1946, en coopération avec des comités régionaux, des conférences Cleveringa pour commémorer son célèbre discours de protestation. Aux alentours du 26 novembre, des scientifiques de Leiden organisent des conférences au monde entier sur des sujets scientifiques actuels.



9 décembre 2022 15h - 17h
(suivi d'une courte réception)



Salon François-Chevrette (A-3464)
Faculté de droit, Pavillon Maximilien-Caron
3101 Chemin de la Tour
Université de Montréal

En présentiel et en ligne (zoom)
Inscription ici



Universiteit
Leiden

Université
de Montréal



Chaire de recherche du Canada sur les droits humains
et la justice reproductive internationale
Canada Research Chair in Human Rights and International
Reproductive Justice



CENTRE
DE RECHERCHE
EN DROIT
PUBLIC



caansvacaen